

Projet de Développement de la Pisciculture Artisanale au Bénin (PDPA)



| | |
|------------------------------|---|
| Date de démarrage | 01/07/2008 |
| Date d'échéance | 31/12/2013 (fin expertise APDRA) mai 2014 (fin projet) |
| Localisation | Région du fleuve Couffo, communes d'Agbangnizoun et de Zogbodomey |
| Financement | Agence Française de Développement (AFD) |
| Partenaires | ONG Béninoise ANDIA (maître d'œuvre du projet), Centre Communal pour la Promotion Agricole (CeCPA) d'Agbangnizoun |
| Bénéficiaires directs | 64 pisciculteurs |



Contexte

Le PDPA s'est inscrit dans la stratégie de l'aide française au Bénin. Il a été mis en œuvre par l'ONG locale ANDIA, avec le concours de l'APDRA comme prestataire technique. Le projet avait pour objectif de promouvoir le développement d'une pisciculture paysanne dans la vallée du fleuve Couffo.

Le PDPA visait ainsi l'installation et la formation technique d'une cinquantaine de pisciculteurs (gérant parfois les sites piscicoles collectivement), l'appui à cinq Organisations de Producteurs Piscicoles, ainsi que le transfert des compétences nécessaires à la conception et la gestion de projets piscicoles à l'ONG ANDIA.

L'intervention de l'APDRA s'est achevée à la fin du mois d'octobre 2013 mais le

projet a été prolongé jusqu'en mai 2014 pour permettre à ANDIA de finaliser certaines actions de capitalisation.

Résultats obtenus à la fin de l'expertise APDRA

- 64 pisciculteurs et leurs familles ont été appuyés dans 7 zones piscicoles ;
- 34 sites ont été aménagés ; en fonction du mode d'accès au foncier, ces sites sont gérés soit individuellement (14 sites), soit en binôme (12 sites), soit collectivement (8 sites) ;
- 28 étangs de production et autant d'étangs de service sont en production au 31 octobre 2013 ; du fait de la spécificité du terrain, ce sont pour moitié des étangs de dérivation et pour moitié des étangs de barrage ;

- 2,4 tonnes de poisson ont été produites en une quarantaine de cycles ;
- Dans chaque zone, les pisciculteurs sont organisés en groupes locaux qui favorisent les échanges de connaissance, de service et de matériel ;
- A l'échelle des arrondissements, les pisciculteurs sont aussi fédérés en 4 Organisations de Producteurs Piscicoles afin de mieux défendre les intérêts de la profession.